

Direction de l'Industrie des
Mines et de l'Energie de la
Nouvelle-Calédonie

Service de l'Industrie

1 ter rue UNGER - Vallée du
Tir
M2
98846 Nouméa

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Courriel :
Mathieu.nonnon@gouv.nc

Affaire suivie par
Mathieu NONNON

Ligne directe :
27 02 64

Ligne secrétariat :
27 02 96

N° 2024-DIMENC- 62 028

N° 218525-2024/1-
ACTS/DIMENC

La Présidente,

à

22 NOV. 2024

SCIERIE B.M.N.S. SCIERIE B.M.N.S.
BP 7
98881 FARINO
NOUVELLE CALEDONIE

En lettre recommandée : 625 255 99 5 NC

Objet : ARRÊTÉ mettant en demeure la SARL SCIERIE BMNS de régulariser la situation administrative de son installation et fixant des mesures conservatoires dans l'objectif de surveiller la qualité des sols autour de l'autoclave et de l'aire de séchage du bois.

Pièce jointe : arrêté n° 5434-2024/ARR/DIMENC

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté n° 5434-2024/ARR/DIMENC, ARRÊTÉ mettant en demeure la SARL SCIERIE BMNS de régulariser la situation administrative de son installation et fixant des mesures conservatoires dans l'objectif de surveiller la qualité des sols autour de l'autoclave et de l'aire de séchage du bois..

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente



Sonia BACKES